

# stratégie triennale

2022 //

// 2023

2024 //





# sommaire



## Préambule

La vision et les enjeux qui fondent la stratégie triennale de l'Agence ..... p. 3

// **1** ACCOMPAGNEMENT  
Une Agence qui accompagne les membres et les partenaires dans leurs projets et démarches d'aménagement du territoire ..... p. 6

// **2** OBSERVATION  
Une Agence qui mobilise ses ressources pour fonder une observation qualifiée des phénomènes à l'œuvre sur les territoires, par une approche articulant les échelles ..... p. 8

// **3** EXPERTISE  
Une Agence qui mobilise son expertise sur des thématiques et des domaines-clés convergents avec les enjeux et les priorités des territoires membres ..... p. 10

// **4** ANTICIPATION  
Une Agence qui s'inscrit dans une volonté de faire émerger des réponses aux nouveaux enjeux et défis au sein des territoires, en accompagnant le renouveau de l'action publique ..... p. 12

// **5** ÉCHANGES  
Une Agence qui joue son rôle d'assemblier, catalyseur, facilitateur et mise en réseaux des acteurs pour renforcer l'attractivité et la dynamique des projets au bénéfice de tous .... p. 14

// **6** RAYONNEMENT  
Une Agence qui joue son rôle de valorisation des projets des collectivités, à d'autres échelles, en vue de renforcer le rayonnement du territoire ..... p. 16



# préambule

## La vision et les enjeux qui fondent la stratégie triennale de l'Agence

Créée par la volonté des élus du territoire, l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles Seine et Eure a pour mission d'accompagner ses membres, et au-delà l'ensemble de ses partenaires, dans une démarche co-construite visant à :

- Observer les dynamiques territoriales
- Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification
- Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances
- Positionner le Grand territoire\* dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales

Les instances souhaitent aujourd'hui, parallèlement à la déclinaison du Programme Partenarial de Travail annuel, doter l'Agence d'une vision stratégique triennale sur la période 2022-2023-2024. Dès le début de l'année 2021, les membres du Conseil d'administration ont ainsi initié un travail en ateliers.

### Les objectifs

La mise en œuvre de cette vision partagée au service des collectivités et des territoires doit notamment permettre de :

- > Partager un diagnostic de la situation des territoires en termes de dynamique de développement et des principaux enjeux auxquels le Grand territoire est confronté pour se donner des priorités en termes d'analyse et de compréhension des phénomènes à l'œuvre
- > Définir une stratégie visant à apprécier et à agir sur les transitions et les transformations des territoires dans une visée plurielle en termes d'échelles, depuis l'approche interrégionale autour des enjeux de la Vallée de la Seine, jusqu'à l'approche des enjeux spécifiquement locaux
- > Mobiliser l'ensemble des acteurs du Grand territoire (publics et privés) autour d'un projet partagé visant à renforcer la capacité collective à mieux appréhender et agir sur les dynamiques à l'œuvre

\* La notion de Grand territoire renvoie au périmètre du territoire constitué par les membres adhérents de l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure.

- > Accompagner les partenaires, membres de l'Agence, dans leurs politiques et interventions en lien avec l'aménagement des territoires
- > Concevoir et animer des espaces et des temps de partages permettant aux membres et aux partenaires de respectivement :
  - Échanger autour de leur représentation et interprétation des phénomènes observés par l'Agence
  - Développer des initiatives pour agir en commun
  - Faire valoir les atouts et les potentialités des territoires
  - Référencer le Grand territoire à des échelles plus larges en enrichissant les partenariats et en recherchant des modalités de reconnaissance, d'influence et de promotion dans une visée d'attractivité

## Les rôles et les fonctions

Pour mettre en œuvre ces priorités, l'Agence entend revêtir les rôles suivants :

- > Une Agence qui réaffirme son **rôle premier d'accompagnateur des collectivités membres** en vue de leur assurer une capacité de compréhension et d'analyse des phénomènes à l'œuvre sur leur territoire dans les domaines-clés
- > Une Agence qui assume un **rôle de décrypteur des enjeux locaux** pour favoriser la capacité des collectivités membres à se saisir de phénomènes émergents et de développer de nouvelles modalités d'action, identifier des partenaires potentiels et faire évoluer, en leur sein, leurs priorités et les moyens mobilisés
- > Une Agence qui joue et renforce son **rôle d'animateur et de concepteur de scènes de rencontres et de partages** permettant de croiser et d'enrichir les réflexions en facilitant la capacité à articuler les différentes échelles spatiales, pour mieux apprécier les phénomènes d'interdépendance entre les territoires
- > Une Agence qui affirme un **rôle de vecteur/émetteur des analyses et des représentations des phénomènes observés sur les territoires**, de diffuseur de vision et d'analyse d'expertises permettant de faire valoir et de faire reconnaître, au-delà du périmètre actuel de l'Agence, les atouts et les potentialités des territoires dans d'autres espaces d'action et de réflexion
- > Une Agence qui assure un **rôle d'initiateur de temps de partages et d'échanges** autour de visites de sites, de rencontres entre élus, de séminaires, d'ateliers de travail à même de favoriser la co-construction d'une vision convergente des enjeux communs et, *in fine* de mise en œuvre de plans d'action partagée.

## Les principes-clés

Pour ce faire, l'Agence souhaite partager une vision stratégique et un cadre commun d'action structurés autour de quatre principes-clés :

### -> Un territoire d'action

Il s'agit d'accompagner les collectivités membres et les partenaires dans leur mode d'intervention portant sur l'analyse et les réponses à apporter aux transitions territoriales, aux évolutions des besoins et des modes de vie, aux phénomènes d'interdépendances accentuant les enjeux de mobilités, de trajectoires résidentielles, de dynamiques d'emplois et d'évolution des services

### -> Un territoire d'observation

Il s'agit d'étudier, qualifier et interpréter en termes de données quantitatives et qualitatives le système territorial local et élargi. Cœur de l'expertise de l'Agence, cette mission d'observation doit être convergente avec, respectivement, les attentes et besoins des collectivités membres de l'Agence, les enjeux des territoires en matière de transitions et de transformations et, *in fine*, en lien avec des aspects visant à assurer la coopération avec d'autres espaces en interaction ou en interdépendance avec le périmètre dévolu à l'Agence

### -> Des thématiques de travail

Il s'agit d'approfondir la connaissance de phénomènes majeurs structurants et transversaux dans une optique de partage et d'itération auprès des différents partenaires de l'Agence

### -> Des domaines d'expertise

Il s'agit de mesurer et analyser des phénomènes nouveaux ou émergents pour favoriser la capacité d'anticipation et d'action des collectivités membres. L'Agence veillera à faciliter l'analyse des phénomènes, leur potentialité en matière de mise en réseau et de partage entre acteurs, et, *in fine* la capacité, à partir de cette observation, à favoriser de nouvelles modalités d'action des territoires.



# // **1** ACCOMPAGNEMENT

Une Agence qui  
accompagne les membres  
et les partenaires dans  
leurs projets et démarches  
d'aménagement  
du territoire



Dans sa volonté de répondre aux besoins d'accompagnement des projets et des plans d'action de ses membres, l'Agence s'engage à favoriser et à apporter son expertise sur les phénomènes impactant les politiques publiques, et plus largement les modes d'action des collectivités locales parties prenantes du système territorial. À ce titre, plusieurs axes ou orientations stratégiques sont définis pour les prochaines années :

- > // **Conforter et renforcer** // la démarche partenariale avec les EPCI constituant le système territorial de l'Agence. Il s'agit d'assurer la co-construction d'un cadre de travail, d'analyse et d'actions visant à articuler l'expertise de l'Agence avec les réalités des EPCI. Il s'agit également de souligner les interdépendances, les continuités en matière d'enjeux et de problématiques
- > // **Accompagner** // les élus et les administrations locales dans l'actualisation, l'adaptation et/ou la formalisation des documents cadres permettant de planifier, programmer et mener à bien les stratégies territoriales au bénéfice des territoires et de leurs habitants. Pour ce faire, l'Agence mobilise ses bases de données, son expertise et ses capacités d'animation qu'elle adapte aux contextes
- > // **Mobiliser** // les expertises pluridisciplinaires de l'Agence, sa réactivité et sa souplesse d'exécution, ainsi que sa facilité à travailler dans un cadre partenarial pour proposer et mettre en œuvre un accompagnement des adhérents sur le long cours, développer la capitalisation des connaissances et un suivi des travaux menés
- > // **Révéler et valoriser** // les atouts et les dynamiques propres de chaque territoire pour en assurer le référencement dans un système d'acteurs plus large en vue de renforcer les synergies et les dynamiques de coopération interterritoriale
- > // **Inscrire** // les travaux d'observation et de partage de données dans une dynamique d'espace plus large pour permettre à l'ensemble des acteurs de bénéficier d'une vision globale, intégrée et proactive de l'ensemble des dynamiques territoriales.



## // 2 OBSERVATION

Une Agence qui mobilise ses ressources pour fonder une observation qualifiée des phénomènes à l'œuvre sur les territoires, par une approche articulant les échelles

Pour assurer sa mission première d'observation et d'analyse des phénomènes et dynamiques de territoire, l'Agence souhaite déployer son action à plusieurs échelles spatio-temporelles :

- > // **Inscrire** // le périmètre de la Vallée de la Seine comme socle majeur d'observation permettant d'intégrer les dynamiques des territoires dans une démarche globale d'analyse et de qualification des évolutions et des transitions territoriales. Il s'agit, ici, d'appréhender la Vallée de la Seine comme une matrice d'un ensemble de phénomènes structurels et structurants qui impactent de manière systémique l'ensemble des territoires avoisinants, à partir des activités et des infrastructures majeures
- > // **Enrichir et croiser** // les démarches d'analyse de la donnée et d'observation des évolutions territoriales par une prise en compte de l'influence des échanges Nord/Sud induit par le positionnement du territoire au cœur d'un système Nord/Ouest européen
- > // **Intégrer** // l'analyse et l'observation des dynamiques territoriales à l'échelle des périmètres des deux départements de la Seine-Maritime et de l'Eure pour appréhender les enjeux et les problématiques d'habitat, d'emploi et de flux liés aux activités productives et aux modes de vie des habitants et usagers. Cela s'inscrit dans une démarche partenariale qui vise à fonder des analyses et partager des interprétations sur l'évolution des dynamiques territoriales à cette échelle
- > // **Assurer** // la mission d'analyse et d'observation statistiques à l'échelle du système territorial élargi.  
L'Agence a pour mission de fédérer les travaux de ses membres et de coordonner à l'échelle du système les démarches d'observation en vue d'en opérer leur intégration dans un cadre commun et en assurer un référencement et une valorisation au bénéfice de l'ensemble des membres et partenaires de l'Agence. Cette démarche vise à renforcer la capacité des acteurs à partager une vision convergente en matière d'analyse et d'observation des dynamiques locales, et ainsi à faire émerger des clés d'interprétation et d'action partagées
- > // **Contribuer** // à des partenariats régionaux visant à faire converger des démarches d'analyse et d'observation dans des domaines et thématiques en commun pour favoriser la prise en compte et la meilleure connaissance des évolutions et des potentialités du Grand territoire de l'Agence, et ainsi permettre d'ouvrir sur des coopérations accrues en matière d'accompagnement des projets de développement local.

## //3 EXPERTISE

Une Agence qui mobilise son expertise sur des thématiques et des domaines-clés convergents avec les enjeux et les priorités des territoires membres

Dans son ambition affirmée par les élus de l'Agence de mieux appréhender les phénomènes et dynamiques territoriales, l'Agence entend réunir toutes les conditions optimales d'observation et d'analyse des données, en vue d'apporter un éclairage adapté aux défis et aux enjeux des territoires composant le système territorial de l'Agence :

- > // **Enrichir et poursuivre** // la démarche d'une observation approfondie et experte des phénomènes portants sur les domaines et problématiques structurants du système territorial articulé autour de quatre axes thématiques :
  - Habitat/démographie
  - Mobilités
  - Emploi et développement économique
  - Aménagement et foncier
- > // **Renforcer** // la capacité de l'Agence à concevoir, diffuser et faire partager des clés de compréhension fiables et actualisées des tendances à l'œuvre sur les territoires
- > // **Intégrer et apporter** // des réponses en matière d'observation et de production de données pour une approche du système territorial de manière multiscalaire, en favorisant la prise en compte et la compréhension approfondie des interactions entre les différentes échelles (locale, intercommunale, inter-EPCI, départementale et régionale, voire interrégionale ou nationale)
- > // **Développer** // une démarche d'étude et d'observation visant à enrichir, compléter et renforcer le dispositif de compréhension des interdépendances et interrelations de son système territorial
- > // **Conforter** // la capacité d'analyse et d'observation pilotée et coordonnée par l'Agence, en développant des études et des projets sur le volet dédié aux phénomènes d'interactions, notamment pour ce qui concerne les mobilités, en lien avec les besoins et les modes de vie des habitants et usagers.



## //4 ANTICIPATION

Une Agence qui s'inscrit dans une volonté de faire émerger des réponses aux nouveaux enjeux et défis au sein des territoires, en accompagnant le renouveau de l'action publique

Dans sa volonté d'accompagner les collectivités à identifier, comprendre, analyser et in fine anticiper l'émergence de nouveaux phénomènes et dynamiques sur les territoires, l'Agence se donne comme ambition de veiller à l'appropriation de nouvelles problématiques et des nouveaux défis qui se posent aux acteurs locaux :

- > // **Mobiliser** // les acteurs locaux pour anticiper et intégrer les potentialités induites par les dynamiques territoriales
- > // **Accompagner** // les travaux, études et observations portant sur les enjeux de transitions
- > // **Approfondir** // l'observation et l'analyse des effets d'interactions spatiales et temporelles qui démontrent l'interdépendance croissante des territoires
- > // **Analyser et partager** // les réflexions sur les effets de fragmentation sociale et spatiale qui viennent questionner la durabilité des modèles de développement des territoires
- > // **Soutenir** // la capacité des territoires à être innovant et inspirant et identifier des mécanismes d'action favorables au renouvellement des dynamiques de développement local
- > // **Favoriser** // l'observation et les études portant sur la qualité du cadre de vie, comme matrice du bien vivre territorial dans ses dimensions sociales, environnementales, sociétales et écologiques/économiques
- > // **Apporter** // une dimension prospective et dynamique des phénomènes observés.



## //5 ÉCHANGES

Une Agence qui joue son rôle d'assemblier, catalyseur, facilitateur et mise en réseaux des acteurs pour renforcer l'attractivité et la dynamique des projets au bénéfice de tous



De par la volonté affirmée des élus de voir l'Agence rassembler et fédérer l'ensemble des parties prenantes qui contribuent à l'observation, la connaissance et le partage de données sur les dynamiques territoriales locales, il s'agit désormais de renforcer et approfondir toutes les opportunités de tisser un maillage d'acteurs dense et complet sur l'ensemble du système territorial :

- > // **Renforcer** // la dynamique partenariale à l'échelle du système territorial par un dialogue approfondi et renouvelé autour des enjeux d'interdépendances, de défis transversaux, en vue de faire émerger de nouvelles solidarités et des cadres d'action partagée
- > // **Assurer et conforter** // son rôle d'accompagnateur des collectivités en contribuant à la dynamique d'une meilleure connaissance des évolutions et des transformations
- > // **Développer** // son rôle de décrypteur des enjeux locaux par une analyse partagée avec ses partenaires
- > // **Organiser et animer** // des scènes de rencontre et de réflexion permettant d'appréhender des dynamiques partagées entre EPCI
- > // **Assurer** // un rôle de vecteur/émetteur de paroles d'expert ou de clés de lecture qui apportent d'autres formes d'éclairages sur les dynamiques de territoire
- > // **Mettre en place et coordonner** // des temps de visites de sites associées à des rencontres d'élus locaux, des temps de travail sous forme de séminaires et d'ateliers collaboratifs, pour développer les démarches d'intelligence collective et ainsi définir et fonder de nouvelles coopérations et solidarités d'action.



## //6 RAYONNEMENT

Une Agence qui joue son rôle de valorisation des projets des collectivités, à d'autres échelles, en vue de renforcer le rayonnement du territoire

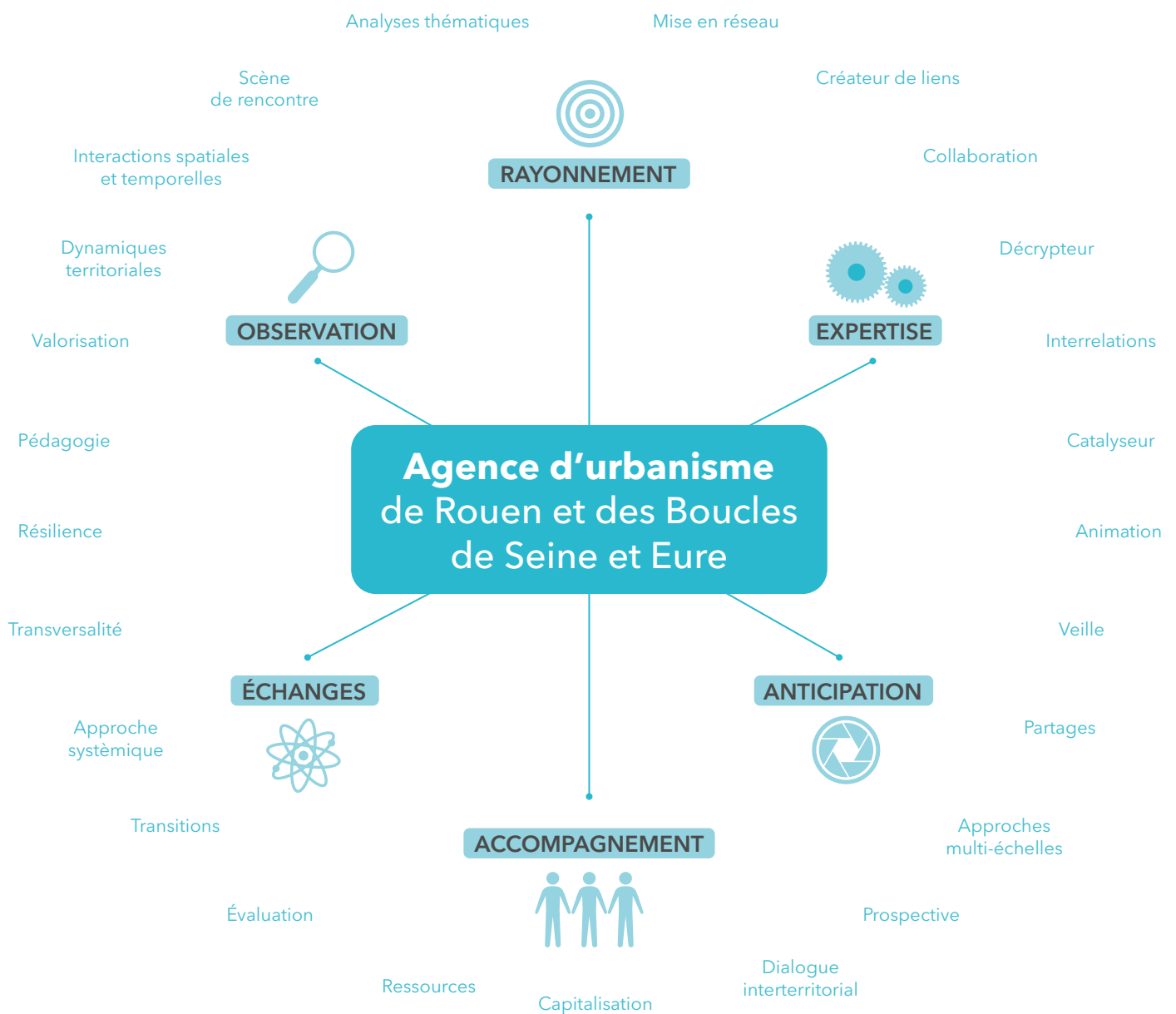
Dans son ambition confirmée de renforcer la valorisation et le référencement des atouts et des potentialités de son système territorial, l'Agence a vocation, aux côtés de ses partenaires, à :

- > // **Assurer** // une capacité de veille stratégique et de présence active au niveau des scènes de rencontres et de partages, en lien avec les enjeux et les problématiques majeurs du territoire de l'Agence
- > // **Accompagner** // la prise en compte des enjeux du territoire dans des scènes de rencontres et de partages pour valoriser et référencer des travaux, études et observations menés
- > // **Répondre** // aux besoins identifiés de contribution ou d'intervention dans les événements questionnant les dynamiques de territoire ou favorisant l'échange et le partage autour des études et des observations sur les territoires
- > // **Concevoir et produire** // des analyses et réflexions sur les dynamiques du territoire susceptibles d'être publiées ou référencées dans des séminaires et colloques à dimension régionale, interrégionale ou nationale
- > // **Favoriser et approfondir** // le dialogue interterritorial avec les partenaires en vue de mieux susciter des coopérations nouvelles
- > // **Assurer** // une démarche de référencement et de partage croisés d'analyses et de réflexions avec les parties prenantes.
- > // **Contribuer** // à faire valoir et reconnaître les atouts et les singularités du système territorial de l'Agence en vue notamment de la préfiguration des grands schémas contractuels





# Domaines d'implication de l'Agence au service des territoires









Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure  
101, Bd de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1  
Tél. : 02 35 07 04 96  
Courriel : [contact@aurbse.org](mailto:contact@aurbse.org) – Site : [www.aurbse.org](http://www.aurbse.org)